

à déprécier les observations de l'honorable député des Maritimes. Je n'ai employé cette expression que parce que c'est celle qui s'est implantée pour désigner cette route.

En réponse à une question de l'honorable député d'Assiniboia, le ministre, comme en fait foi le compte rendu du 10 février à la page 942, a eu l'amabilité de nous donner certains renseignements. Permettez-moi de me reporter aux chiffres qu'il a donnés relativement aux quatre provinces de l'Ouest, pour démontrer que nous sommes à la veille de nous trouver en pleine participation à la construction, à travers les quatre provinces de l'Ouest, d'une seconde route interprovinciale en rase campagne. Nous constatons qu'il reste, en Colombie-Britannique, 210 milles de routes à compléter, soit 37 p. 100 de la longueur totale. En Alberta, il en reste 6 milles à parachever, soit 2 p. 100 de la route. La Saskatchewan a complété sa section de la route; quant au Manitoba, il en reste 16 milles à terminer, soit 5 p. 100 de la longueur. Sauf en Colombie-Britannique, nous constatons que la route est presque terminée à travers les trois provinces des Prairies. Il s'ensuit qu'il reste moins de 15 p. 100 de cette route à compléter.

La Colombie-Britannique a fait connaître ses vues aux gouvernements précédents et je ne doute pas qu'elle les ait fait connaître au présent gouvernement. La Colombie-Britannique est disposée à accepter une certaine contribution du gouvernement fédéral relativement au coût de construction de cette seconde route transcanadienne. Je parlerai tantôt de la route que nous projetons. Un tronçon important de cette route traverse ma circonscription. Nous avons eu le plaisir d'avoir la visite du ministre des Travaux publics à Skeena...

L'hon. M. Green: Cela ne m'a guère été utile.

M. Howard: Je regrette que le ministre ait été trop occupé pour s'attarder et parcourir ces routes. Il en aurait alors constaté l'état et se serait rendu compte de la nécessité de la participation du gouvernement fédéral aux frais d'aménagement de nouvelles routes. Le ministre a-t-il dit que sa visite ne lui a guère été utile?

L'hon. M. Green: Elle n'a pas été très efficace. J'étais en tournée politique.

M. Howard: J'ose dire que la tournée du ministre a été très efficace, parce que c'est ce qui nous a valu une si forte majorité. Nous aimerions qu'il revienne.

Voici la route qui intéresse le nord de la Colombie-Britannique. Elle devrait tenir compte de l'accord qui existe actuellement

au sujet de la première route transcanadienne, en d'autres termes, elle devrait traverser une étendue d'eau pour atteindre l'île de Vancouver. Le même principe devrait s'appliquer au littoral du centre nord de la Colombie-Britannique, en ce sens que la route devrait s'étendre jusqu'aux îles de la Reine Charlotte. Cela devrait être prévu dans les négociations que le ministre, je le sais, est sur le point de conclure avec la province au sujet du financement des travaux. Le tracé devrait longer la route provinciale actuelle sur les îles de la Reine Charlotte, de Queen-Charlotte-City à Massett, via Port-Clement. Elle devrait ensuite suivre la route n° 16, par Prince-Rupert, Terrace, Hazelton, Smithers, Burns Lake,—pour ne nommer que quelques-unes des plus grandes collectivités de la région,—et jusqu'à Prince-George. De Prince-George, il faut faire une déviation de quelques milles au nord en passant par Fort St. John, ou parcourir des centaines de milles au sud pour atteindre l'Alberta. Il manque un tronçon d'une centaine de milles entre Prince-George et l'endroit appelé McBride; il n'y a pas d'autre route à cet endroit à l'heure actuelle. Le National-Canadien y passe, mais il n'y a pas de route. Ce trajet devrait être inclus dans la route afin que les gens qui habitent le nord de la Colombie-Britannique ou de l'Alberta puissent voyager en ligne droite, au lieu de faire un détour de plusieurs centaines de milles pour atteindre leur destination.

Dans le nord de l'Alberta, les gens d'Edmonton s'intéressent vivement à cette route, de même que ceux du nord de la Saskatchewan et du Manitoba. La route existe déjà; elle est déjà tracée. Il y a déjà des routes à cet endroit. Le gouvernement actuel devrait élargir son programme en ce qui concerne la route transcanadienne. Des sommes supplémentaires devraient être affectées à un projet tendant à élargir le programme de construction de routes, et ces sommes devraient s'appliquer à la construction de ce projet de route. Peu importe qu'on l'appelle une deuxième route transcanadienne ou une route provinciale. Ce programme devrait être entrepris et, vu que la route transcanadienne sera parachevée d'ici quelques années, il est temps maintenant d'entamer des négociations avec les provinces ou de donner aux provinces de l'Ouest l'assurance que le gouvernement fédéral est disposé à conclure des accords financiers visant la construction d'autres routes dans le sens que je viens d'indiquer.

Si le ministre profite de nouveau de l'occasion de prendre la parole, j'espère qu'il nous précisera sans équivoque qu'il se rallie aux propositions que je viens de faire, de manière